

Commentaires JUIN 2011

Malgré une baisse conséquente du nombre de demandeurs d'emploi par rapport au mois de mai (- 77 inscrits), on observe une augmentation du chômage significative en juin, de l'ordre de 17,28% en évolution annuelle. En juin 2011, l'archipel compte 224 demandeurs d'emploi en catégorie 1.

L'indicateur de chômage du mois de juin est donc en baisse de 2,5 points pour s'établir à 7,01% de la population active contre 9,42 % en mai 2011.

L'évolution est contrastée en ce qui concerne les hommes et les femmes. Pour ces dernières, la tendance générale, aussi bien en évolution mensuelle qu'annuelle est à la diminution, alors que le nombre d'inscrits chez les hommes en évolution annuelle est en augmentation sensible.

Comme au mois précédent, la part des chômeurs de longue durée est à nouveau en forte diminution sur un an, malgré une légère augmentation du nombre des inscrits. Il reste 31 inscrits au chômage de longue durée dont 60% en deçà de 24 mois de chômage.

Le chômage des jeunes continue doucement sa progression mais il se situe deux points en dessous des taux observés l'an dernier. Par rapport au mois de mai, la baisse est par contre très importante puisqu'elle représente - 30%.

La dichotomie entre le chef lieu et la grande-île continue de s'accroître. En effet, la part du chômage sur Miquelon-Langlade augmente deux fois plus que sur St Pierre. Le nombre de demandeurs d'emploi à Miquelon est aujourd'hui de 38 inscrits.

Les grands secteurs les plus représentés sont sensiblement au même niveau : la construction, les services à la personne et le secteur du support à l'entreprise. Ces trois secteurs réunis représentent plus de la moitié des demandeurs d'emploi avec un peu moins de 18% de la demande d'emploi chacun. Suivent les secteurs du commerce de la vente et grande distribution (15% du total), le transport et la logistique (6,7%) l'agriculture et la pêche (8%) et l'hôtellerie-restauration avec 5,8%.

Comme on l'a déjà vu les mois précédents, les demandeurs d'emploi qui ont les plus bas niveaux de qualification peinent à retrouver un emploi. Près de 78% des inscrits déclarent un niveau de formation inférieur ou égal au BEP et/ou CAP (V et VI de l'Éducation nationale).

Le mois de mai a été particulièrement remarquable en ce qui concerne les entrées de demandeurs d'emploi dans les dispositifs de la politique de l'emploi. En effet, 10 entrées en formation insertion ont été enregistrées sur des formations BTP et 24 nouveaux contrats aidés ont fait l'objet d'une signature, notamment sur l'action de protection du littoral sur l'isthme de Langlade.

Juin a été un mois particulièrement actif avec un marché du travail où l'on a déposé 11 nouvelles offres d'emploi, 5 offres ont été satisfaites et il en reste encore 28 en stock qui n'ont pas encore été satisfaites.